

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'ACTIVITÉ ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2000

Au cours du quatrième trimestre 2000, la durée hebdomadaire du travail baisse de 0,4 % et **s'établit à 36,62 heures en fin de trimestre** (1). Elle a décru de 3,7 % sur un an. 56,3 % des salariés à temps complet travaillent désormais moins de 36 heures par semaine.

L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) progresse de 0,4 % au quatrième trimestre 2000 et de 2,0 % sur un an.

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) croît de 0,6 % au quatrième trimestre 2000, soit 5,1 % sur un an. L'évolution de l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) est de 0,1 % au quatrième trimestre 2000 et de 1,6 % entre décembre 1999 et décembre 2000 (2).

La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet (hors salariés au forfait en nombre de jours) s'établit à 36,62 heures à la fin du quatrième trimestre 2000. Elle a baissé de 0,4 % sur un trimestre et de 3,7 % sur un an (graphique 1). Au 31 décembre 2000, 56,3 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés et plus travaillent moins de 36 heures hebdomadaires, contre 23 % un an plus tôt (tableau 2 et graphique 2).

(1) – Le calcul de la durée du travail ne tient pas compte du changement dans le mode de décompte qui a eu lieu dans certains accords de réduction du temps de travail (exclusion des temps de pause, d'habillage, etc...qui étaient auparavant inclus dans le calcul de la durée). La baisse mesurée dans l'enquête ACEMO surestime donc la baisse réelle de la durée du travail.

(2) – Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages, qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, elles, fonction de la progression de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers et de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation - hors tabac - pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (1,5 % de décembre 1999 à décembre 2000).

Au quatrième trimestre 2000, la durée du travail décroît de 0,4 % dans l'industrie et le tertiaire, et reste stable dans la construction (graphique 3). A un niveau plus fin, la baisse est la plus forte dans les secteurs des industries de biens intermédiaires et des services aux entreprises (respectivement -0,7 % et -0,6 %) (tableau 3).

Par taille d'entreprise, la durée du travail décroît à un rythme plus soutenu (-0,8 %) dans les entreprises de 50 à 99 salariés que dans les autres (entre -0,4 % et -0,5 % pour les plus grandes et -0,1 % à -0,3 % pour les plus petites) (tableau 1). Fin décembre 2000, elle s'élève à 35,77 heures pour les 500 salariés ou plus, contre 38,84 heures entre 10 et 19 salariés.

Sur l'année 2000, la durée a baissé de 4,1 % dans le tertiaire, 3,3 % dans l'industrie et 2,3 % dans la construction. C'est dans les secteurs des activités d'éducation, santé et action sociale (-5,6 %) et des services aux entreprises (-4,8 %) que la baisse a été la plus soutenue. Elle a aussi été aussi d'autant plus forte que l'entreprise est grande, de -4,3 % pour les 500 salariés ou plus à -1,0 % entre dix et dix-neuf salariés.

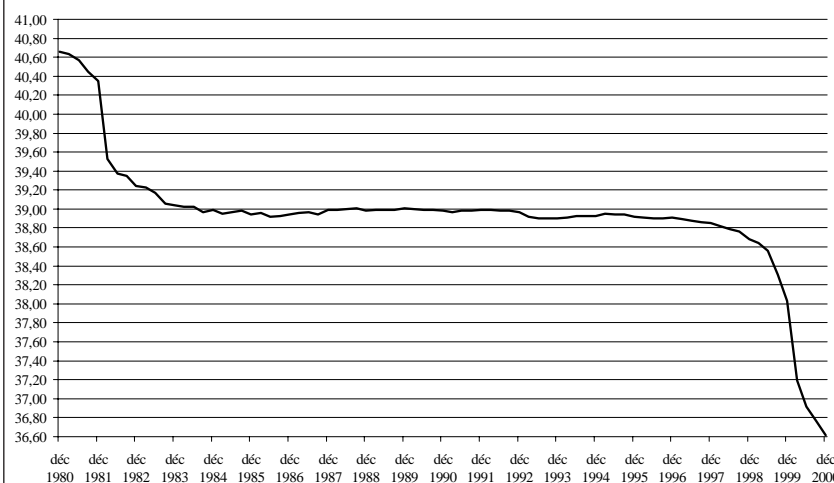
Au cours des deux dernières années, la durée du travail a décru de 5,3 %, passant de 38,68 heures

Tableau 1
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet selon la taille de l'entreprise

	Durée en fin de trimestre (en heures)					Variation au 31/12/2000 (en %)	
	4 ^{ème} trim. 1999	1 ^{er} trim. 2000	2 ^{ème} trim. 2000	3 ^{ème} trim. 2000	4 ^{ème} trim. 2000	sur 3 mois	sur 12 mois
Toutes tailles confondues	38,03	37,19	36,92	36,76	36,62	-0,4	-3,7
10 à 19 salariés	39,22	39,09	39,04	38,94	38,84	-0,3	-1,0
20 à 49 salariés	38,80	38,04	37,71	37,54	37,48	-0,1	-3,5
50 à 99 salariés	38,43	37,53	37,19	37,07	36,78	-0,8	-4,5
100 à 249 salariés ...	38,08	37,11	36,83	36,66	36,47	-0,5	-4,4
250 à 499 salariés ...	37,81	36,80	36,47	36,28	36,10	-0,5	-4,7
500 salariés et plus .	37,33	36,42	36,16	35,92	35,77	-0,4	-4,3

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MES-DARES.

Graphique 1
Évolution de la durée hebdomadaire du travail



Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MES-DARES.

Tableau 2
Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée au 4^{ème} trimestre 2000

Taille de l'entreprise	Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée (en %)						Nombre de salariés (en milliers)	Taux de temps partiel (brut)
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus		
Toutes tailles confondues	5,7	50,6	7,4	5,9	26,3	4,0	11 491	13,7
10 à 19 salariés	1,1	11,6	2,0	1,8	70,3	13,3	1 324	15,9
20 à 49 salariés	2,1	38,8	4,5	3,7	43,8	7,1	1 873	13,5
50 à 99 salariés	3,1	51,5	7,1	5,5	28,1	4,7	1 100	11,7
100 à 249 salariés	6,0	54,7	7,6	6,9	21,0	3,8	1 445	11,0
250 à 499 salariés	8,7	57,8	8,0	7,3	15,9	2,2	1 025	11,3
500 salariés et plus	8,3	63,3	9,9	7,4	10,6	0,5	4 723	15,0

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MES-DARES.

à 36,62 heures hebdomadaires. L'automobile, l'énergie et les services aux entreprises ont fortement réduit leur durée collective (autour de -7 %, pour se situer désormais au dessous de 36 heures). A l'opposé, la construction, les transports, les hôtels, cafés, restaurants et les services personnels (composés majoritairement de petites entreprises) ont des durées qui demeurent assez élevées (plus de 37 heures), tout en étant également engagés dans le processus de réduction du temps de travail.

A partir du quatrième trimestre 2000, l'enquête ACEMO mesure la proportion de salariés à temps complet qui travaillent au forfait en nombre de jours sur l'année (uniquement parmi les cadres). Sur l'ensemble des secteurs, au 31 décembre 2000, 2,5 % des salariés ont une durée du travail définie par un forfait en nombre de jours sur

l'année. Cette proportion est la plus élevée dans les secteurs de l'automobile (5,8 %), des activités financières (4,6 %) et des industries de biens d'équipement (4,5 %).

Fin 2000, 5,9 % des salariés ont un contrat à durée déterminée, contre 5,6 % un an auparavant. La hausse est uniforme dans l'ensemble de l'économie, et seuls deux

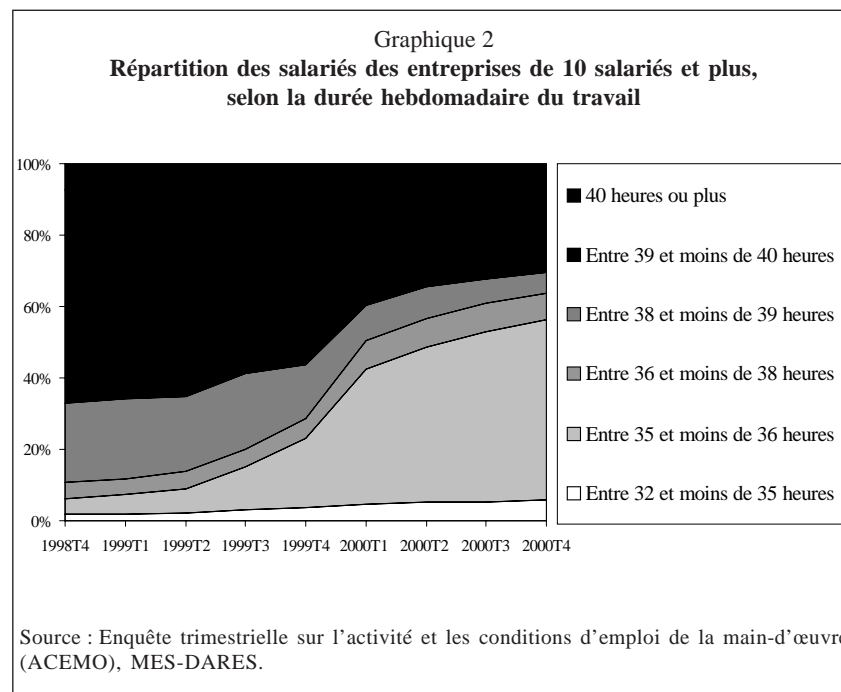


Tableau 3
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet, proportions de salariés à temps partiel et en CDD au 4^{ème} trimestre 2000

	Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée (en %)						Durée moyenne des salariés à temps complet (en heures)		Taux de temps partiel (brut)	Taux de CDD (brut)
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus	3 ^{ème} tim. 2000	4 ^{ème} tim. 2000		
Ensemble des secteurs	5,7	50,6	7,4	5,9	26,3	4,0	36,76	36,62	13,7	5,9
EB : Ind. agricoles et alimentaires	7,2	62,9	4,2	1,4	21,5	2,8	36,24	36,09	6,1	7,5
EC : Ind. des biens de consommation	9,6	55,0	6,2	7,1	21,4	0,8	36,29	36,10	6,3	4,6
ED : Ind. automobile	17,9	51,6	13,6	10,8	5,1	0,8	35,65	35,64	2,6	2,6
EE : Ind. des biens d'équipement	9,0	33,4	13,8	19,5	22,7	1,6	36,97	36,84	4,1	3,7
EF : Ind. des biens interméd	9,7	41,7	7,1	12,8	26,1	2,6	36,88	36,64	4,5	4,0
EG : Énergie	5,0	89,8	1,1	3,8	0,4	0,0	35,06	35,10	16,1	1,6
EH : Construction	0,4	26,6	5,2	3,0	58,2	6,6	37,91	37,89	2,9	3,9
EJ : Commerce	1,4	43,0	13,6	4,0	34,6	3,3	37,04	36,94	19,7	7,6
EK : Transports	4,6	56,7	2,9	3,6	17,6	14,5	37,20	37,23	7,8	4,9
EL : Activités financières	14,7	40,3	10,0	6,5	28,4	0,1	36,48	36,38	11,8	4,1
EM : Activités immobilières	11,6	51,6	3,4	1,5	31,0	0,9	36,35	36,28	13,5	6,2
EN : Services aux entreprises ..	1,9	71,0	3,8	3,8	18,9	0,6	36,17	35,96	19,8	6,5
EP : Services aux particuliers ...	7,3	38,8	6,3	0,8	26,8	19,9	37,76	37,70	28,8	8,8
EQ : Éducation, santé, action sociale	3,2	63,9	1,9	1,3	29,1	0,6	36,55	36,23	28,5	9,9

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MES-DARES.

secteurs se distinguent pas une baisse du taux de CDD (les services aux particuliers et les activités d'éducation, santé et action sociale).

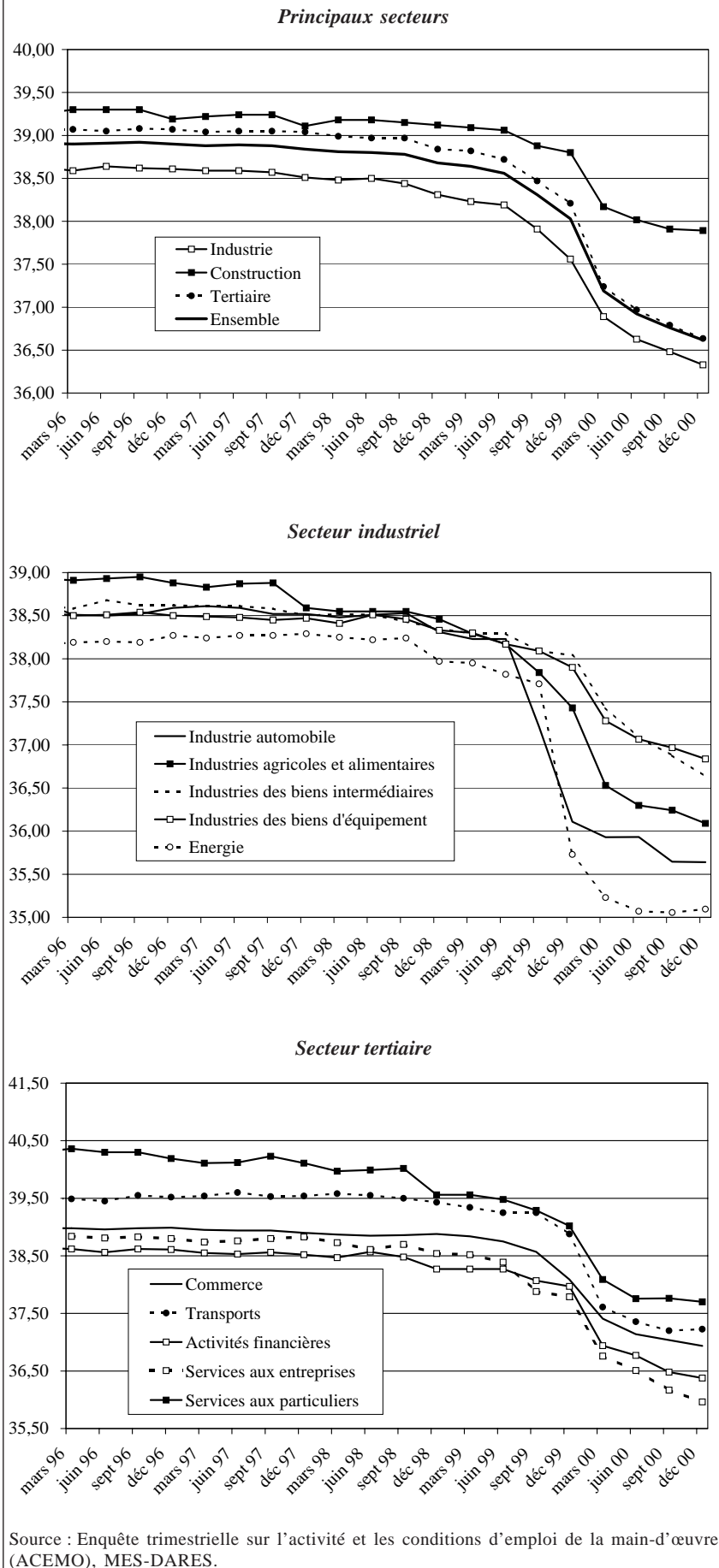
Sur deux ans, la proportion de salariés à temps partiel a crû, pour atteindre 13,7 % fin 2000 contre 12,6 % fin 1998 (tableau 4). Dans l'industrie, elle marque le pas en 2000 après une hausse en 1999. Dans le tertiaire, elle se stabilise dans le commerce et les services aux entreprises et continue de progresser dans les services aux particuliers et les activités d'éducation, santé et action sociale.

L'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés progresse de 0,4 % au quatrième trimestre 2000. Cette augmentation est de même ampleur dans l'industrie, la construction et le tertiaire (tableau 5). Par grandes catégories socioprofessionnelles, les évolutions sont légèrement plus fortes chez les ouvriers et les employés (0,4 %) que chez les professions intermédiaires et les cadres (0,3 %). Compte tenu d'une progression des prix (hors tabac) de 0,1 % sur la même période, le SMB de l'ensemble des salariés gagne 0,3 point de pouvoir d'achat (2).

Sur un an, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a crû de 2,0 %, soit 0,4 point de pouvoir d'achat supplémentaire (graphique 4). Les ouvriers ont bénéficié des augmentations annuelles les plus fortes (2,3 %, contre 1,7 % à 1,8 % pour les autres salariés). Au niveau sectoriel, c'est dans les secteurs où la durée a le moins baissé que le salaire mensuel de base a le plus progressé (2,7 % dans la construction et 2,5 % dans les services aux particuliers).

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) croît de 0,6 % au cours du quatrième trimestre 2000, ce qui représente un gain de 0,5 point de pouvoir d'achat (tableau 6). Cette hausse s'explique pour 0,2 point par la poursuite

Graphique 3
La durée hebdomadaire du travail selon les grands secteurs d'activité



de la réduction du temps de travail.

Le SHBO augmente de 0,8 % dans l'industrie, avec de fortes hausses dans les industries des biens intermédiaires (1,0 %). Dans la construction, sa progression s'élève à 0,6 %. Dans le tertiaire, il croît de 0,5 %, avec un rythme particulièrement soutenu dans les services aux particuliers (1,5 %). Sur un an, le SHBO progresse de 5,1 %, gagnant 3,5 points de pouvoir d'achat.

Émilie QUÉMA
(DARES).

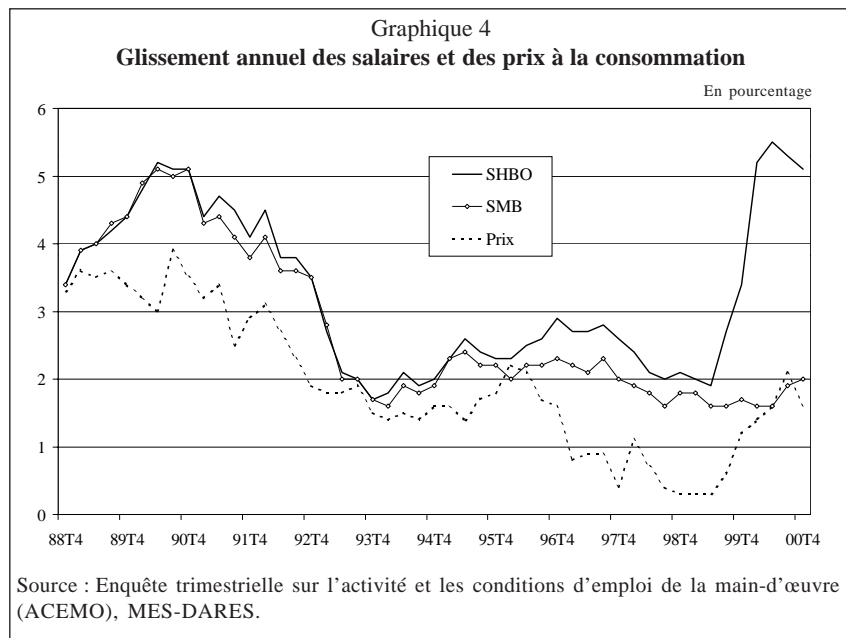


Tableau 4
Proportion de salariés à temps partiel

	4 ^{ème} trim. 1998	1 ^{er} trim. 1999	2 ^{ème} trim. 1999	3 ^{ème} trim. 1999	4 ^{ème} trim. 1999	1 ^{er} trim. 2000	2 ^{ème} trim. 2000	3 ^{ème} trim. 2000	4 ^{ème} trim. 2000
Ensemble des secteurs	12,6	12,8	12,7	13,0	13,3	13,4	13,1	12,9	13,7
EB : Ind. agricoles et alimentaires	6,4	6,9	6,1	6,6	6,8	6,0	6,3	6,2	6,1
EC : Ind. des biens de consommation	6,5	6,4	6,5	6,4	6,4	6,1	6,5	6,2	6,3
ED : Ind. automobile	3,9	3,6	3,1	3,5	3,1	3,0	3,2	2,8	2,6
EE : Ind. des biens d'équipement	4,8	4,9	4,9	4,9	4,5	4,2	4,3	4,1	4,1
EF : Ind. des biens intermédiaires	4,3	4,3	4,3	4,3	4,5	4,1	4,5	4,4	4,5
EG : Énergie	10,5	10,5	7,0	11,1	15,3	16,1	15,7	16,0	16,1
EH : Construction	2,6	2,6	2,4	2,6	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9
EJ : Commerce	17,9	18,7	18,9	18,9	19,2	20,1	20,2	19,1	19,7
EK : Transports	7,7	7,9	7,4	7,8	8,0	7,9	7,5	7,4	7,8
EL : Activités financières	11,7	12,0	10,0	12,1	12,3	12,2	12,0	11,5	11,8
EM : Activités immobilières	15,3	15,4	15,9	16,1	14,9	14,9	14,3	14,0	13,5
EN : Services aux entreprises	20,2	20,4	21,1	20,9	20,4	20,5	19,8	20,1	19,8
EP : Services aux particuliers	26,5	25,8	23,8	27,1	28,3	27,6	26,4	27,2	28,8
EQ : Éducation, santé, action sociale	26,1	27,3	31,0	27,8	27,4	27,9	27,4	27,2	28,5

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MES-DARES.

L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les entreprises de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture). Les résultats présentés sont établis à partir des 23 000 questionnaires exploitables reçus au 19 mars 2001.

Tableau 5
Indice des salaires mensuels de base (SMB) par catégorie et secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	4 ^{ème} trim 1999	1 ^{er} trim. 2000	2 ^{ème} trim. 2000	3 ^{ème} trim. 2000	4 ^{ème} trim 2000	
ENSEMBLE DES SALAIRES	0,3	0,5	0,4	0,7	0,4	2,0
EB à EG : Industries de transformation, n.c. la construction .	0,3	0,5	0,5	0,6	0,4	1,9
EH : Construction	0,3	0,9	0,6	0,8	0,4	2,7
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,2	0,5	0,3	0,7	0,3	1,8
EN : Services aux entreprises	0,4	0,5	0,5	0,7	0,3	2,0
EP : Services aux particuliers	0,3	0,3	0,4	0,9	0,9	2,5
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)	0,3	0,5	0,4	0,7	0,4	1,9
OUVRIERS	0,3	0,5	0,5	0,8	0,4	2,3
EB à EG : Industries de transformation, n.c. la construction .	0,3	0,5	0,4	0,7	0,4	2,0
EH : Construction	0,3	0,8	0,6	0,9	0,5	2,7
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,3	0,5	0,5	0,7	0,5	2,2
EN : Services aux entreprises	0,2	0,6	0,6	1,2	0,1	2,5
EP : Services aux particuliers	0,3	0,3	0,2	1,1	1,4	3,0
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)	0,4	0,6	0,5	1,1	0,4	2,5
EMPLOYÉS	0,2	0,4	0,3	0,8	0,4	1,8
EB à EG : Industries de transformation, n.c. la construction .	0,2	0,5	0,4	0,5	0,3	1,8
EH : Construction	0,3	0,9	0,6	0,6	0,4	2,6
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,2	0,4	0,3	0,8	0,3	1,8
EN : Services aux entreprises	0,3	0,4	0,2	0,7	0,3	1,6
EP : Services aux particuliers	0,3	0,2	0,4	0,9	1,0	2,5
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)	0,2	0,4	0,3	0,8	0,4	1,9
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	0,3	0,5	0,4	0,4	0,3	1,7
EB à EG : Industries de transformation, n.c. la construction .	0,2	0,6	0,5	0,4	0,4	1,9
EH : Construction	0,3	1,2	0,6	0,5	0,5	2,8
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,2	0,6	0,4	0,4	0,2	1,6
EN : Services aux entreprises	0,6	0,5	0,4	0,4	0,3	1,6
EP : Services aux particuliers	0,4	0,5	0,3	0,7	0,2	1,8
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	1,4
CADRES	0,3	0,6	0,5	0,4	0,3	1,8
EB à EG : Industries de transformation, n.c. la construction .	0,3	0,6	0,6	0,4	0,3	1,9
EH : Construction	0,3	1,1	0,6	0,4	0,3	2,4
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,2	0,6	0,4	0,3	0,2	1,5
EN : Services aux entreprises	0,5	0,5	0,6	0,5	0,4	2,0
EP : Services aux particuliers	0,3	0,3	0,5	1,1	0,3	2,3
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)	0,3	0,5	0,5	0,4	0,3	1,7

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MES-DARES.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
 Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JC DM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr> PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 711,71 F (108,50 Euros) - Europe (TTC) : 747,79 F (114 Euros) - DOM-TOM (HT, avion éco.) : 741,23 F (113 Euros) - Autres pays (HT, avion éco.) 760,91 F (116 Euros) - Supplément avion rapide : 45,92 F (7 Euros). Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Tableau 6
Indice des salaires horaires de base des ouvriers (SHBO) par secteur fin d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	4 ^{ème} trim. 1999	1 ^{er} trim. 2000	2 ^{ème} trim. 2000	3 ^{ème} trim. 2000	4 ^{ème} trim. 2000	
	Ensemble	0,9	2,3	0,9	1,1	
EB : Industries agricoles et alimentaires (B0)	0,9	2,0	1,0	0,8	0,5	4,5
EC : Industries des biens de consommation (C1 à C4) ..	0,9	2,0	0,9	1,0	0,5	4,4
C1 : Habillement, cuir	1,2	2,1	0,5	1,4	0,5	4,6
C2 : Édition, imprimerie, reproduction	0,6	1,3	1,0	0,6	0,7	3,7
C3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,4	3,0	1,3	1,0	0,4	5,9
C4 : Industries des équipements du foyer	1,1	1,9	0,8	1,0	0,4	4,2
ED : Industrie automobile (D0)	3,4	1,4	0,6	0,8	0,8	3,7
EE : Industries des biens d'équipement (E1 à E3)	0,6	2,3	1,0	0,8	0,8	5,0
E1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,8	4,4	1,1	1,2	0,9	7,8
E2 : Industries des équipements mécaniques	0,6	2,0	1,0	0,8	0,7	4,5
E3 : Ind. des équipements électriques et électroniques ..	0,7	2,1	1,0	0,9	1,1	5,2
EF : Industries des biens intermédiaires (F1 à F6)	0,5	1,5	1,1	1,1	1,0	4,8
F1 : Industries des produits minéraux	0,4	2,4	0,9	1,0	1,1	5,5
F2 : Industrie textile	0,4	1,8	1,5	1,3	0,4	5,1
F3 : Industries du bois et du papier	0,6	1,6	0,9	1,4	0,7	4,7
F4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	0,4	1,4	1,0	1,1	1,0	4,7
F5 : Métallurgie et transformation des métaux	0,6	1,2	1,2	1,0	0,9	4,4
F6 : Ind. des composants électriques et électroniques ...	0,6	1,6	1,0	0,9	1,6	5,1
EG : Énergie (G1 + G2)	4,0	1,1	0,4	0,5	0,5	2,6
G1 : Production de combustibles et de carburants	0,6	1,8	0,4	0,1	2,2	4,5
G2 : Eau, gaz, électricité	4,2	1,1	0,4	0,6	0,1	2,2
EH : Construction (H0)	0,6	1,9	0,9	1,1	0,6	4,5
EJ : Commerce (J1 à J3)	1,2	2,3	0,8	0,9	0,6	4,6
J1 : Commerce et réparations automobiles	1,0	2,1	1,1	0,7	0,3	4,2
J2 : Commerce de gros	1,1	2,5	0,7	1,0	0,6	4,8
J3 : Commerce de détail, réparations	1,6	1,7	0,5	0,8	1,1	4,2
EK : Transports (K0)	1,2	4,0	0,8	1,5	0,7	7,1
EL : Activités financières	0,1	0,8	0,4	0,3	1,2	2,7
EM : Activités immobilières (M0)	1,0	4,2	0,5	1,1	1,5	7,5
EN : Services aux entreprises (N1 à N4)	0,5	3,0	0,7	1,7	0,2	5,7
N1 : Postes et télécommunications	0,2	9,0	0,2	3,7	0,1	13,4
N2 : Conseils et assistance	0,9	1,6	0,6	0,7	0,2	3,1
N3 : Services opérationnels	0,5	1,8	0,8	1,4	0,2	4,3
N4 : Recherche et développement	0,2	5,5	0,4	0,6	1,5	8,3
EP : Services aux particuliers (P1 à P3)	0,9	2,3	0,5	1,3	1,5	5,6
P1 : Hôtels et restaurants	1,1	2,4	0,4	1,2	1,7	5,8
P2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	0,4	2,0	1,6	0,9	0,7	5,4
P3 : Services personnels et domestiques	0,1	1,6	0,0	2,2	0,0	3,9
EQ : Éducation, santé, action sociale	1,0	3,0	1,1	1,5	0,6	6,3
Q1 : Éducation	0,2	4,0	0,8	1,1	0,6	6,7
Q2 : Santé, action sociale	1,0	2,9	1,1	1,6	0,5	6,3
Regroupements spéciaux						
Ind. de transformation, n. c. la construct. (EB à EG)	1,0	1,8	1,0	1,0	0,8	4,6
Tertiaire (commerces, transports, services) (EJ à ER)	1,0	3,1	0,7	1,4	0,5	5,9

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), MES-DARES.

DOSSIER : Jalons pour une histoire de la formation professionnelle en France

- Les passeurs de l'éducation populaire à la formation continue
 - Les promoteurs de la formation en entreprise (1945-1971)
 - La promotion sociale comme forme d'intervention publique : le cas de Grenoble de 1960 à 1966
 - La doctrine de la CGT sur la formation des adultes : entre pragmatisme et lutte de classes
-
- Employés qualifiés et non-qualifiés : une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles
 - Les métamorphoses d'un salariat de confiance : les cadres dans le tournant des années quatre-vingt-dix
 - Le travail industriel sous la pression du temps



Ministère de l'emploi
et de la solidarité

Direction de l'animation
de la recherche,
des études et des statistiques

15,00 Euros/98,39 F le numéro

Abonnements
pour 4 numéros/an :

France : 51,50 Euros/337,82 F

Europe : 55,50 Euros/364,06 F

Dom-Tom (HT, avion éco.) :

57,50 Euros/377,18 F

Autres pays (HT, avion éco.) :

58,50 Euros/383,73 F

Supplément avion rapide :

8,70 Euros/57,07 F

Abonnements :

La Documentation française

124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers

Téléphone : 01.40.15.70.00

Télécopie : 01.40.15.68.00

<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>

Vente au numéro :

La Librairie de

La Documentation française

29, quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07

Téléphone : 01.40.15.70.00



BON DE COMMANDE

Je souhaite recevoir Nbre d'exempl. **numéro 86** de la revue TRAVAIL ET EMPLOI (98,39 F - 15,00 Euros le numéro)

Je souhaite m'abonner à la revue TRAVAIL ET EMPLOI (337,82 F - 51,50 Euros pour 4 numéros)

À retourner à : Documentation Française-Diffusion, 124, rue Henri Barbusse - 93308 Aubervilliers.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : Pays : _____



Ministère de l'emploi et de la solidarité
Direction de l'animation de la recherche,
des études et des statistiques

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de :
Agent Comptable de la Documentation Française-Diffusion